

L'affaire des migrants Tunisiens disparus : D'une rive à l'autre, des vies qui comptent

By Winston Smith | July 21, 2012 - Naawat



L'affaire épineuse des migrants tunisiens disparus en mer au cours des mois de mars, avril et mai 2011, ne cesse d'embarasser les autorités tunisiennes et celles de la péninsule italienne. Cet article s'attache à récapituler les principaux faits autour de cette affaire dans l'ordre chronologique et à définir les obstacles actuels qui empêchent la résolution de cette énigme ainsi que l'accès à la vérité concernant le sort des migrants tunisiens disparus.

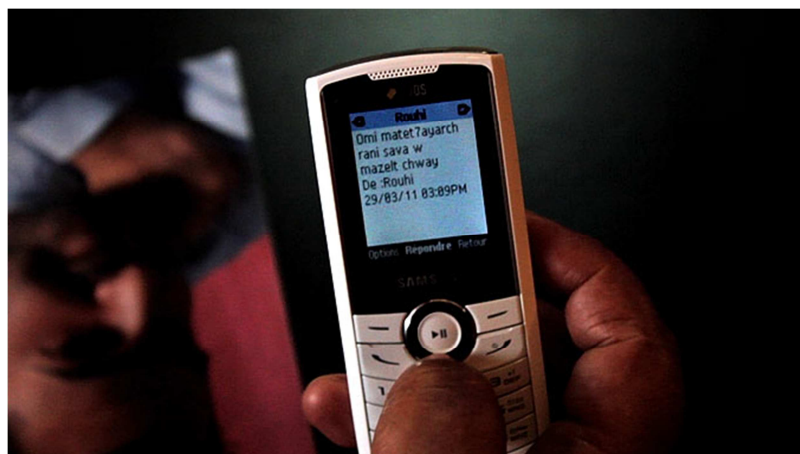
A partir du mois de mars 2011, plus de 300 familles tunisiennes n'ont plus eu aucune nouvelle de leurs fils depuis qu'ils ont quitté la Tunisie pour les côtes italiennes, dans l'espoir de se trouver une vie digne et prospère.

Cependant certains membres de familles, comme par exemple la mère du jeune disparu Ibrahim Bouthouri originaire de la cité Elkabareya à Tunis, disent avoir reconnu leurs fils dans une photo extraite d'une vidéo diffusée par le journal télévisé TG5 sur la chaîne italienne Canale 5:



La mère du jeune disparu Ibrahim Bouthouri originaire de la cité Elkabareya à Tunis, disent avoir reconnu leurs fils dans une photo extraite d'une vidéo diffusée par le journal télévisé TG5 sur la chaîne italienne Canale 5

Madame Latifa Chouikh, originaire de Hammam-Lif déclare avoir reçu un sms de son fils Sabri le 29 mars 2011 à 3:09 en mer à son arrivée près des côtes de Lampedusa en Italie :



Latifa Chouikh, montre le SMS qu'elle aurait reçu un sms de son fils Sabri le 29 mars 2011 à 3:09

D'autre part Mr Azouz de Naassen à Tunis déclare avoir reçu un coup de téléphone au cours duquel son frère l'aurait informé qu'il est détenu dans la prison de Trapani en Sicile et qu'il avait été condamné, ainsi qu'une partie de ces concitoyens tunisiens, à un an et demi de prison. Il cite aussi Foued Ben Brahim, un jeune homme d'Hammam-Lif qui avait pris le large avec le groupe de jeunes tunisiens.

Un accord a été conclu le 5 avril 2011 entre le ministre de l'Intérieur, M. Habib Essid et son homologue italien M. Roberto Maroni, ce dernier appartenant au parti d'extrême droite "la ligue du nord" qui avait averti l'opinion publique italienne face à ce qu'il a défini comme un "tsunami humain".

Selon une déclaration de M. Béji Caid Essebssi, premier ministre du gouvernement provisoire tunisien, le 5 avril 2011, les autorités italiennes ont accepté de régulariser la situation de 22.000 immigrés clandestins, avec un visa Schengen d'une validité de trois mois. Mais 800 personnes ont été rendues aux autorités tunisiennes. M. Essebssi n'a pas pour autant spécifié les critères pour lesquels ces 800 personnes ont été exclues.

Au mois d'octobre 2011, un appel a été envoyé aux autorités italiennes et tunisiennes pour leur demander d'effectuer une confrontation des empreintes digitales. En Italie, l'appel a été soutenu par le collectif des 2511 (venticinqueundici), un collectif féministe qui a été créé le 25 novembre 2005 à Milan, dont le but est la lutte contre les violences subies par les migrants dans les centres provisoires de détention. Ainsi la campagne « Da una sponda all'altra: vite che contano / d'une rive à l'autre : des vies qui comptent » a été lancée.

Fin janvier 2012, une délégation représentant les familles des disparus est arrivée en Italie. Avec le collectif des 2511, ils ont exigé une interaction concrète de la part des institutions italiennes dans ce dossier. Au mois de mars, les autorités italiennes les ont informé que les empreintes digitales des disparus avaient finalement été envoyées par la Tunisie et que la confrontation avait commencé.

Au mois d'avril les autorités leur ont fait savoir que la confrontation était presque terminée, mais les autorités tunisiennes n'ont pas communiqué des résultats partiels ou complets aux familles. Le

gouvernement Tunisien n'a même pas fourni une liste des personnes dont les empreintes digitales ont été envoyées en Italie pour la confrontation.

Entre temps, trois des mères des Tunisiens disparus ont fait une tentative de suicide, dont Jannet Rhimi, mère du jeune Wissem disparu depuis le 29 mars 2011. Elle a ainsi essayé de s'immoler le 21 avril 2012 en signe de protestation face au silence assourdissant des institutions appelées à traiter le dossier des disparus. Elle a ainsi subi de graves brûlures:



Jannet Rhimi, mère du jeune Wissem disparu depuis le 29 mars 2011 a essayé de s'immoler le 21 avril 2012 en signe de protestation

Le 16 mai 2012 le Président Italien Giorgio Napolitano en visite en Tunisie, a rencontré pendant quelques minutes certaines mères de disparus. Difficile de savoir ce qu'il leur a déclaré réellement, selon certains journaux tunisiens il aurait dit trois choses contradictoires :

Il pleurait la disparition de leurs fils.

Il s'engageait à les chercher.

Il jugeait que ce "drame" était dû à un mauvais contrôle des côtes tunisiennes.

Pleurer une disparition signifie implicitement la mort des disparus, alors que les chercher indique qu'ils pourraient être encore en vie, et puis de quel "drame" parle Mr Napolitano ?

D'après certains journaux italiens il aurait informé les familles que le résultat de la confrontation des empreintes serait négatif.

Actuellement et après plusieurs réunions entre le groupe des 2511 et les familles des disparus, des requêtes claires ont été formulées et adressées aux autorités tunisiennes et italiennes :

- Une conférence de presse où un représentant de l'état tunisien et un représentant de l'état italien communiquent aux familles le résultat de la confrontation des empreintes. C'est seulement de cette façon que l'ensemble des familles pourront connaître le résultat.

- La communication de la liste des noms des empreintes ayant été confrontées. En effet, les empreintes, pour les familles comme pour nous-mêmes, appartiennent à des êtres humains, des fils, des jeunes, ils ont un nom, un prénom, un âge, des désirs, une histoire propre et un caractère concret. Des êtres humains donc, pas des empreintes. Jusqu'à présent, personne n'a daigné

communiquer aux familles les noms, les prénoms des êtres humains, des fils dont les empreintes digitales ont été envoyées, ainsi, chaque famille peut penser que le « résultat négatif » ne concerne pas leur propre fils.

- Une enquête plus approfondie sur les derniers appels téléphoniques reçus par les familles après le départ de leurs enfants. Nous savons qu'un juge enquête en Tunisie sur cette affaire et que les appels sont parvenus depuis et vers des numéros de la compagnie téléphonique **Tunisiana**. Dans le dossier que nous avons constitué avec les familles, figurent des numéros précis, les jours et l'heure approximative de l'appel. Nous demandons que la compagnie rende public tous les éléments nécessaires afin de déterminer le lieu d'où ont été effectués les appels. Il est absurde qu'un an après les faits cette recherche ne soit pas encore entamée. Tout comme il est absurde qu'aucun fonctionnaire institutionnel ne connaisse parfaitement le dossier que nous avons constitué avec les familles.

- Une confrontation technique entre les images des journaux télévisés italiens et français où les familles reconnaissent leurs enfants et les photos de ces derniers. Cette confrontation aurait aussi pu avoir été faite dès le début si la douleur des familles avait été prise en compte.

Les familles des disparus en compagnie de militantes du groupe des 2511 et d'autres activistes Tunisiens et étrangers se sont mobilisés le lundi 9 juillet dans une manifestation devant le ministère Tunisien des affaires sociales, le lendemain les familles ont été reçues par Mr Houcine Eljaziri le secrétaire d'état pour l'immigration et les Tunisiens à l'étranger, qui a déclaré que les confrontations des empreintes étaient négatives sauf pour 9 cas, mais qui sont relatifs à des personnes parties de la Tunisie depuis 2010. Il a dit qu'une enquête a été ouverte sur ce dossier, sans spécifier sur quels faits exactement, depuis quand, et si cette enquête a apporté des résultats concrets.

Une autre manifestation a été organisée par les mères des disparus et les activistes qui les soutiennent à la Kasbah le 12 juillet 2012, suite au silence total et à la passivité des autorités Tunisiennes. Les manifestants se sont dirigés vers l'ambassade italienne et ils ont été reçus par l'ambassadeur. Ce dernier a affirmé que le gouvernement italien a déjà répondu aux autorités tunisiennes en ce qui concerne la confrontation des **265 empreintes**, et que c'est au tour du gouvernement Tunisien de répondre aux familles, soulignant que les conventions diplomatiques lui interdisaient d'interférer dans le rôle des autorités Tunisiennes.

Le 13 juillet 2012 le groupe des 2511 a rencontré un avocat Tunisien et il lui a demandé de s'informer à propos de l'enquête dont le secrétaire d'état prétend l'ouverture, et de représenter légalement les familles des disparus dans leur requête d'accéder aux **bases de données Tunisiana** afin de géolocaliser les appels et les sms reçus par des familles de la part de leurs proches, sachant que des experts du **Golden Smith College** tenteront à la lumière de ces données si elles sont fournies, d'avoir des images satellitaires de la scène aux mêmes moments quand les appels ont eu lieu, et ça serait un élément crucial dans l'enquête, l'avocat a accepté bénévolement de s'occuper de l'affaire et attend la procuration des familles des disparus.

Une dernière et récente réunion a eu lieu entre le groupe des 2511 et les familles des disparus, au cours de laquelle le groupe de militantes italiennes a déclaré aux familles que la vidéo du téléjournal Canale 5 a été tournée avant les premiers départs de leurs proches, et que les résultats des confrontations des empreintes étaient négatifs, les militantes italiennes ont aussi affirmé que malgré l'éventualité du passage des jeunes clandestins par Lampedusa sans l'enregistrement des empreintes, l'hypothèse qu'il existe des centres secrets de détention était très réduite vu la vigilance d'une société civile assez active en Italie.

Cependant les familles des disparus insistent sur le sentiment que “Essebssi a vendu et délaissé leurs fils”.

D’autre part, les familles, dans une action désespérée, sont allées au congrès récent d’Ennahdha pour exiger que le parti au pouvoir mobilise l’Etat afin de savoir la vérité concernant la disparition de leurs proches. Dans un premier temps, [elles ont été empêchées](#) de rencontrer le premier ministre, Hamadi Jebali, également le secrétaire général du parti au pouvoir. interdiction qui a entraîné la colère des mères.

Pour calmer les esprits, un responsable de la communication au sein d’Ennahdha leur a parlé, en insinuant que l’éventualité du décès des disparus était probable mais qu’on doit garder espoir. Il a de même déclaré que cette affaire est la responsabilité de Beji Caied Essebsi et de son gouvernement, et que le gouvernement actuel a fait, et fera de son mieux pour avancer dans le dossier sans pour autant nous dire concrètement ce qui a été fait pour cela.

Cette affaire dramatique soulève plusieurs interrogations concernant le vrai sort des jeunes migrants Tunisiens. Est-ce qu’ils sont arrivés en Italie ou bien morts en mer ? Chaque hypothèse entraîne d’autres interrogations, tenant compte que la vague de clandestins Tunisiens a commencé alors que deux opérations militaires contre le régime lybien de Kaddafi se donnaient la relève en pleine méditerranée : [l’opération Odyssey Dawn](#) dirigée par les Etats unis, et [l’opération conduite par l’Otan: “Unified Protector”](#)